



## HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez suivre une formation pour développer vos compétences. Chez Oo2 Formations, nous accordons une attention particulière à l'inclusivité et à l'accessibilité de nos programmes de formation aux personnes en situation de handicap. Cette page dédiée, vous fournira les informations nécessaires vous permettant de prendre part activement à nos formations.

**Attention :** Quelle que soit la nature de votre handicap, nous vous recommandons de vous signaler en amont de votre formation afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens mis en œuvre pour la formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques.

### Notre Engagement pour l'accessibilité :

Chez Oo2 Formations, nous reconnaissons l'importance de garantir un accès équitable à l'éducation pour toutes les personnes, indépendamment de leur situation de handicap. Nous avons mis en place des protocoles et des ressources pour répondre aux besoins spécifiques des apprenants concernés.

### Adaptations individuelles :

Nous comprenons que chaque apprenant a des besoins uniques. Par conséquent, nous travaillons en étroite collaboration avec les personnes en situation de handicap pour mettre en place des adaptations individuelles, favorisant ainsi une expérience d'apprentissage efficace et respectueuse de la diversité.



Oo2 Formations est également en relation directe avec l'AGEFIPH et avec tout un réseau de partenaires (voir plus bas) pour définir ensemble des solutions sur mesure d'accessibilité de la formation.

-----

## Comment se déroule ma formation ?

### 1. Identification et évaluation des besoins individuels :

Oo2 Formations demande au candidat de déclarer ses besoins spécifiques liés au handicap au moment de l'inscription à la formation.

Notre référent handicap entre en contact ensuite individuellement avec le stagiaire en situation de handicap pour évaluer ses besoins spécifiques afin de déterminer les aménagements nécessaires. Cela peut inclure des besoins tels que des accommodations spéciales, des équipements adaptés, ou des aménagements particuliers.

### 2. Mise en place d'aménagements spécifiques :

En fonction des besoins identifiés, Oo2 Formations met en place des aménagements spécifiques tels que des installations accessibles, du matériel adapté, des temps d'examens étendus, ou d'autres adaptations conformes aux exigences légales.

### 3. Sensibilisation du personnel d'Oo2 Formations :

**Oo2 Formations** sensibilise son personnel aux besoins spécifiques des candidats en situation de handicap et s'assure qu'il comprend les procédures d'assistance et qu'il soit prêt à répondre aux besoins des candidats.

### 4. Accueil personnalisé le jour 1 de la formation :

Oo2 Formations accueille le candidat en situation de handicap de manière personnalisée le premier jour de la formation et fournit des informations claires sur les installations accessibles et veille à ce qu'il se sente à l'aise et soutenu.

### 5. Assistance continue :

Tout au long de la formation, notre référent handicap reste à l'écoute du candidat. Il suit son évolution et assure une liaison entre le formateur et les différents services administratifs d'Oo2 tout au long de la session.

Dans le cas où la formation est dite certifiante avec un passage d'examen, Oo2 Formations en informe l'éditeur afin que les dispositions permettant au candidat de demander de l'aide ou des ajustements supplémentaires pendant la passation de l'examen puissent être prises en cas de besoin.

## 6. Rétroaction post-examen :

Après l'examen, Oo2 Formations sollicite des retours d'information auprès du candidat en situation de handicap sur son expérience. Cela aide à identifier les domaines d'amélioration potentiels pour les futures sessions d'examen.

Pour toutes vos questions, notre référent handicap est à votre écoute.



**Coralie LALOUETTE**, notre Directrice RH & référente handicap

Vous pouvez la joindre au +33(0)1 88 24 70 34 ou par mail à l'adresse suivante : [referent-handicap@oo2.fr](mailto:referent-handicap@oo2.fr)

*Le référent/correspondant handicap s'engage à respecter le caractère confidentiel de vos échanges et ne transmet aucune information vous concernant sans votre accord.*

**Les missions du référent handicap sont les suivantes :**

- être en capacité de répondre aux demandes et d'orienter les publics en situation de handicap ;
- s'assurer de la prise en compte du handicap pour tous les visiteurs (collaborateurs, prestataires, participants aux formations...) ;
- informer et sensibiliser l'ensemble du personnel d'Oo2 formations ;
- intégrer et développer le réseau des référents handicap d'Agefiph afin de partager de bonnes pratiques mais aussi des partenariats avec la MDPH, etc.
- réaliser une veille constante sur les évolutions législatives en matière de handicap ;

**Oo2 Formations** met également à disposition sa liste de partenaires spécialisés pour recevoir des informations sur les aides mobilisables pour suivre votre formation :

- AGEFIPH – [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) - <mailto:ms-bergerot@agefiph.asso.fr>
- FIPHFP – [www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr) - <mailto:mmohamed.ayadi@caissedesdepots.fr>
- CAP EMPLOI – [www.capemploi-75.com](http://www.capemploi-75.com) - <mailto:mcontact@capemploi75.org>
- MDPH – [www.mdphenligne.cnsa.fr](http://www.mdphenligne.cnsa.fr) - <mailto:mfabrice.masi@mdph.paris.fr>